

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 6 (1976)
Heft: 3

Rubrik: Chronique du MDA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Débat passionnant le mardi 20 janvier, à Lausanne, sur un problème crucial :

« Elle et lui, ou l'union libre au troisième âge »

Organisée par le Mouvement des Aînés, cette manifestation a réuni un très nombreux public (plus de 500 personnes), témoignant ainsi de l'actualité et de l'acuité des graves et parfois douloureux problèmes évoqués.

Actuellement, le nombre des personnes âgées ne cesse d'augmenter de jour en jour. Et, à cette époque de la vie, la mort sépare de nombreux couples, laissant les survivants le plus souvent dans une totale solitude morale. Le débat avait donc pour but de susciter un accueil compréhensif et tolérant de la part du public, car l'union libre au troisième âge — une façon de lutter contre la solitude — soulève souvent de graves questions d'ordres religieux, moral, social ou juridique, dans une société intolérante à l'égard des problèmes d'autrui.

Le sujet est en effet indubitablement délicat. Par ses ramifications, il se heurte de front à des tabous d'ordre religieux, moral ou sexuel que l'être humain du XX^e siècle a encore peur d'évoquer en public. Et pourtant, l'homme a droit au bonheur. Quel que soit son âge ! Un bonheur qu'il lui serait souvent possible de trouver dans l'union libre...

Hélas ! l'union libre ne mérite peut-être pas son adjectif. Elle fait en effet apparaître très souvent de multiples et graves problèmes, pouvant aller de la diminution des rentes AVS à la médisance des voisins, en passant par les problèmes sexuels inhérents aux personnes du troisième âge. Autant de questions qui ont été brillamment traitées l'autre jour.

Animé par Marc Guignard qui, après avoir introduit de manière très pertinente et souriante le thème général, en soulignant la différence entre l'objet du débat et l'union libre qui est

« tout un programme d'engagements réfléchis, et l'amour libre, liaison passagère résultant d'un caprice et qui est une relation égoïste », ce débat a réuni plusieurs personnalités, le docteur Bugnon, responsable de l'éducation sexuelle dans le canton de Vaud, M. Valentini, chef de bureau de l'agence AVS, Mme Piaget, infirmière de santé publique et assistante sociale, M. Pierre Regard, conseiller conjugal au Service social protestant, l'abbé Albert Catto, aumônier catholique, M. Helvétio Grobéty, juriste au Centre social protestant, ainsi que Mme Marguerite Bridel et M. André Gattiker, retraités.

Il a tout d'abord appartenu à M. Valentini, chef de bureau de l'agence AVS, de décrire les conséquences que le mariage ou l'union libre peuvent provoquer sur le plan des rentes AVS. Incontestablement, on peut dire que la situation plaide en faveur de l'union libre. En effet, si deux personnes vivent officiellement séparées, elles continuent à bénéficier chacune d'une rente, alors que le mariage ne donne droit qu'à une seule rente pour couple. Ainsi, par exemple, deux rentes séparées, de 1000 francs chacune, sont transformées en une unique subvention de 1500 francs.

L'union libre peut poser de nombreux problèmes sur le plan juridique, a indiqué de son côté M. Grobéty, juriste. Le Code civil protège en effet avant tout la famille, et certains problèmes de succession peuvent apparaître si deux personnes vivant en union libre ont par ailleurs des héritiers naturels.

Quant au pasteur P. Regard, il a défini sa position d'homme d'Eglise désireux de comprendre et de partager les soucis de ses fidèles en témoignant d'une ouverture d'esprit réelle. (« Je n'ai pas de conseils à vous donner, ça vous décevra. ») Les positions de l'abbé A. Catto sont voisines. Il a cependant rappelé le sacrement qu'est le mariage, mais aussi que, « s'il n'y a pas de foi, le problème ne se pose pas ». La silhouette sympathique du docteur Bugnon est bien familière dans notre canton. On connaît les compétences en matière de sexologie, celle du troisième âge en particulier, de ce médecin : « On me pose souvent des questions très directes, telles celles de cette dame de 84 ans qui, ayant trouvé un jeune homme de 74 ans, faisait des rêves érotiques et s'inquiétait de savoir si elle était perverse... » Le docteur Bugnon, dans un exposé très écouté, a insisté sur l'importance de la sexualité du troisième

âge, affirmant que « l'intérêt des choses du sexe ne faiblit pas » ; il estime en effet que « le rôle actuel de la sexualité est d'entrer en relations et de permettre d'être soi-même ».

Enfin, deux retraités ont donné leur avis sur ce problème. « J'aime la vie ; il est impossible que la fin de la vie ait moins de valeur que son commencement », a déclaré dans l'enthousiasme Mme M. Bridel, cédant la parole à M. Gattiker, esprit frondeur pour qui l'union libre permet aussi « de vivre proprement ».

On le voit, l'union libre au troisième âge pose des problèmes aussi bien religieux et moraux que sociaux et juridiques. Molière disait : « Il vaut mieux être marié que mort. » Reconnaissons que nous n'en sommes pas encore là.

(Extraits des articles parus dans la « NRL » et l'« Est vaudois » du 22 janvier 1976.)

Activités générales

Le MDA va lancer un cours d'anglais à Genève (date, lieu et heure sont encore à l'étude). Merci de nous envoyer votre inscription (MDA, rue Couchirard 8, 1004 Lausanne) ou à Mme Morier, chemin des Roulets 16, 1228 Plan-les-Ouates, téléphone (022) 42 12 51.

Après avoir réalisé un jumelage avec la ville israélienne de Natanya, le MDA organise des séances d'information en vue de préparer les futurs participants au voyage en Israël qui aura lieu du 8 au 24 mai. Après Genève et Lausanne, une séance d'information, au cours de laquelle vous assisterez à la projection d'un film, est mise sur pied à Neuchâtel le vendredi 19 mars, à 15 h., au Théâtre de Neuchâtel (rue de l'Hôtel-de-Ville).

Ciné-Clubs de Genève : les lundis 22 et 29 mars à 15 h. et les lundis 5 et 12 avril à 15 h., à la salle Forum n° 1 de la Maison de la Réformation (avenue Sainte-Clotilde 9, à Genève), vous pourrez visionner deux grands films avec Michel Simon et deux films avec Jean Gabin. Pour des raisons commerciales, il nous est malheureusement interdit d'en divulguer les titres maintenant.

Des cartes de ciné-club (Fr. 12.— pour les quatre séances ou Fr. 4.— par séance) seront en vente à l'entrée

(Suite en page 20)

(suite de la page 19)

de la salle du Forum ou chez Mme Morier : chemin des Roulets 16, à Plan-les-Ouates, tél. (022) 42 12 51. D'autre part, tous les premiers lundis de chaque mois, vous pouvez vous rendre aux après-midi récréatifs des aînés de Genève au Centre scout, rue du Pré-Jérôme 5 (quartier de Plainpalais) à 15 h.

Nous vous rappelons quelques dates et heures de cours, organisés au Cazard, à Lausanne :

Yoga et diététique : tous les jeudis matin de 9 à 10 h.

Italien pour débutants : tous les vendredis de 14 à 15 h.

Italien pour avancés : tous les mardis de 14 à 15 h.

Anglais pour débutants : tous les lundis de 16 à 17 h.

Anglais pour les moyens : tous les lundis de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Anglais pour les avancés : tous les mardis de 15 à 16 h.

Bricolage-frivolités : tous les jeudis de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Tout le monde peut participer à ces cours pour la somme de Fr. 3.—.

A Morges, à la salle de paroisse : « Maison des Jardins », des cours

d'anglais pour débutants sont organisés tous les lundis de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Nous organisons deux courses pédestres par mois : venez marcher avec nous !

Jouée depuis des années à Londres, la pièce fameuse d'Agatha Christie : « La Souricière », pleine d'humour et de suspense — et, pour cette fois, sans « déshabillage » — sera donnée en matinée le vendredi 12 mars à 14 h. 30 au Théâtre municipal de Lausanne. Billets en vente au bureau du MDA : Fr. 5.— et Fr. 6.—.



Deux surprises de taille

De M. Paul Simecek, Lausanne, que la lecture des chroniques de M. André Chabloz, a plongé dans de précieux souvenirs. En voici deux.

« Je suis né à Montreux en 1895 de parents d'origine tchèque. Mobilisé en avril 1915 dans l'armée autrichienne, versé dans un régiment tchèque, je pars pour le front de Galicie en juin 1915. Stationné dans la petite ville de Brzeny, à 50 km de Tarnopol, notre bataillon était cantonné dans une maison qui devait appartenir à un avocat. Il ne restait qu'un lit en fer avec un panneau à la tête et un autre panneau au pied. Quelle ne fut pas ma surprise de voir, peints sur ces panneaux, le Château de Chillon et l'île de Salagnon ! Ainsi donc je trouvais sur le front russe de Galicie deux images chères à tous les Montreusiens ! »

Fait prisonnier, M. Simecek vécut ensuite de nombreuses aventures. Avec un compagnon prisonnier comme lui, un Allemand, il décida de tenter sa chance dans le sud. « Nous étions en mars 1918. Pour ce faire, il nous fallait atteindre une station de chemin de fer, celle de Nijni-Novgorod, l'actuelle Gorki.

Nous partîmes par des routes enneigées avec nos balluchons sur une luge. Après trois jours de marche, et après avoir traversé le fleuve Oka gelé, nous arrivâmes à Gorki. Nouvelle surprise : sur un panneau publicitaire, un dessin bien connu attira nos regards : un aigle tenant dans ses serres le drapeau suisse et le drapeau bernois. Il s'agissait de la réclame d'une fabrique de chocolat suisse... »

Durs d'oreille

De Mme J. Willemin, Les Bois, cette remarque qui mérite d'être prise très au sérieux.

Il faut avoir beaucoup de compassion pour les personnes souffrant de surdité. Il faut accepter de leur répéter gentiment ce qu'elles ne comprennent pas. Gentiment, cela veut dire avec patience, et sans élever la voix. Beaucoup de sourds souffrent de l'incompréhension des autres...

Un merci qui fait plaisir

Le personnel du Pavillon 4 de l'Hôpital cantonal de Lausanne nous destine une lettre touchante dont nous extrayons quelques lignes :

Depuis longtemps, nous désirons vous exprimer notre vive reconnaissance pour l'envoi régulier du mensuel « Aînés », ceci à titre gracieux. Il est très estimé par nos pensionnaires d'un certain âge, mais aussi par notre jeune personnel, qui est à même de répondre à toute sorte de questions tant le sommaire de votre journal

est varié, et d'une lecture claire et aisée, à la portée de chacun. Notre désir de vous communiquer notre gratitude est comblé !

Réd. — Et nous, administration et rédaction d'« Aînés », le sommes aussi ! Merci au personnel de l'hôpital !

Qu'est-ce que l'extraordinaire ?

De M. A. Fuchs, Le Lignon/Genève, cette belle pensée sous forme de vers libres :

C'est croire quand tout le monde doute.

C'est être de bonne humeur quand tout est ennuyeux et difficile.

C'est être souriant et gai quand tout le monde grogne. C'est voir le beau malgré le médiocre et le laid.

C'est être content de ce qui nous reste au lieu de pleurer ce qui est perdu.

C'est aimer dans un milieu hostile.

C'est vibrer dans un monde amorphe.

C'est servir d'appui, au lieu de chercher à s'appuyer.

C'est consoler, au lieu de se perdre en pitié.

C'est espérer, quand tous se découragent.

Réminiscence

De Mme Lily Pilet-Yaux, Clarens

Chaque jour dans n'importe quel journal, on lit : restrictions, récession, vie difficile, et je me reporte à bien des années en arrière puisque c'était avant la guerre de 1939 ! Voici trois faits vécus à cette époque et qui m'ont beaucoup impressionnée.

Désirant faire un voyage d'étude sur « les vieilles pierres », en pays provençal et du Gard, notre premier arrêt était Avignon. Or, en ce temps-là, venant de Suisse, il fallait changer de train en Avignon pour continuer sur Nîmes. Cette halte avait lieu

à minuit et la correspondance partait après deux heures d'attente ! Etant jeunes et ne voulant pas attendre ces deux heures assis à la salle d'attente, comme le ciel était étoilé, nous sommes partis du côté du Palais des Papes, puis sommes descendus au bord du Rhône où nous fûmes accueillis par des grognements pas du tout rassurants. Première impression de malaise. Nous dérangions des dormeurs couchés là, le long de la berge, à même le sol. Je n'avais jamais vu ça. Vivement nous sommes retournés du côté de la gare, d'ailleurs le temps avait fui et c'était l'heure de notre train pour Nîmes. Dans cette ville, le marché aux légumes et fruits venait de se terminer. Sur la place encombrée de détritus, un homme âgé allait et venait, fouillant dans ces déchets, puis il s'est assis sur un banc au soleil, et l'air très heureux, il coupait des quartiers d'orange avec son couteau, mais les oranges étaient verdâtres, couvertes de moisissures, et il avalait... peau et chair. Depuis, je ne mange jamais une orange sans penser à cet homme.

Troisième malaise au cours de ce périple, c'est à Arles que je l'ai ressenti. Au bord du fleuve, il y avait une décharge. Assis sur un côté de ce tas, tel Job sur son fumier, un jeune homme tout entouré de chaussures qu'il avait triées, tout comme dans un grand magasin, les essayait posément, mettant dans un sac celles qui lui convenaient, mais il n'y avait jamais la paire ! Et voilà : lorsque j'ai envie de me plaindre, je revois ces temps lointains qui connaissent aussi leurs difficultés. Mais on est devenu plus exigeant et on ne supporte plus certains revers. Pour moi, je vous avoue que ces trois faits sont toujours vivants dans ma mémoire et m'ont fait beaucoup réfléchir.

HOTEL ALPINA-ROSAT

1837 Château-d'Œx
Altitude 1000 m.
Tél. (029) 4 62 12

Idéal pour repos et convalescence. Confort. Lift. Cuisine soignée, régimes sur demande. Garni et pension complète. Prix AVS toute l'année sauf du 15/7 au 15/8 et du 15/12 au 15/1.

Prix avantageux pour longs séjours.